Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212200992-20260226-DEL_08_26022026-DE

Département des Côtes d'Armor Commune de LANFAINS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 02 2026
Date de la convocation : 18 février 2026 **Date d'affichage de la convocation** : 18 février 2026	L'an deux mil vingt-six, le jeudi 26 février à 20H15, le Conseil Municipal de LANFAINS, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MÉROT, Maire.
Nombre de membres : **- Afférents au conseil :** 15 **- En exercice** : 13 **- Qui ont pris part à la délibération :** 9 + 1 pouvoir	PRÉSENTS : M. Gérard MÉROT ; Mme Valérie DANIÉLOU ; M. Loïc MORVAN ; M. Laurent BENOÎT ; Mme Nadine MONTFORT ; M. David DUSSEUX ; M. Franck BOTTEREL ; M. Stéphane LAURIOUX ; M. Yoann GUILLAUME ABSENTS : Mme Emilie JOUAN (procuration à Mr Gérard MÉROT) ; Mme Edith MERRANT, Mme Alice JOUAN ; Mr Wilfried LOISEL SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. David DUSSEUX

N°08-26022026 PRESENTATION DES RAPPORTS EAU-ASSAINISSEMENT ET SPANC 2024

Mr Le Maire présente au Conseil Municipal les rapports annuels 2024 établis par St Brieuc Armor Agglomération, sur le prix et la qualité du service de l'eau, de l'assainissement collectif et non collectif (SPANC).
Ceux-ci ont fait l'objet d'une présentation et adoption en Conseil d'Agglomération du 18 décembre 2025. Conformément à l'article D2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit le présenter au Conseil Municipal dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

PREND ACTE de la présentation desdits rapports

Fait et délibéré le 26 février 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Gérard MÉROT